

Séminaire régional dans le domaine de la régulation et de la supervision bancaires

du 11 au 15 décembre 2017 à Dakar, au Sénégal

Autorités bénéficiaires : COBAC (CEMAC), Banque de la République du Burundi (BDI), Banque Centrale du Congo (COD), Banque Centrale de Sao Tomé-et-Principe (BSTP)

Conjointement avec l'AFRITAC de l'Ouest, l'AFRITAC Centre a organisé un séminaire régional à Dakar, Sénégal, du 22 au 26 janvier 2018, dans le domaine de la régulation et de la supervision bancaires, sur le thème de la supervision du risque de crédit selon les normes internationales et l'approche par les risques.

Outre Alexis Boher, conseiller résident en régulation et supervision bancaires à l'AFRITAC Centre, le séminaire régional était animé par Eric Lemarchand, conseiller résident en supervision et restructuration bancaires à l'AFRITAC de l'Ouest, et par Gérard Granboulan, expert recruté par l'AFRITAC de l'Ouest.

S'agissant de la sous-région de l'Afrique centrale, les autorités de supervision bancaire suivantes étaient représentées : COBAC (CEMAC), Banque de la République du Burundi (BDI), Banque Centrale du Congo (COD), Banque Centrale de Sao Tomé-et-Principe (BSTP). De plus, avec le soutien de l'AFRITAC Sud, la Banque Centrale de Madagascar et la Banque Centrale des Comores, autorités de pays francophones, ont été invitées à participer au séminaire régional.

Le thème traité lors du séminaire régional, sensible et porteur d'enjeux pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, a été l'occasion de dialogues et d'échanges d'informations particulièrement intenses avec les experts et entre les autorités participantes elles-mêmes, grâce aux présentations détaillées effectuées par chaque délégation, complétées par celles des intervenants. L'un des objectifs de ce séminaire régional, promouvoir le partage des bonnes pratiques et la recherche de la convergence des cadres de supervision du risque de crédit dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, a ainsi été pleinement atteint, et pourra se poursuivre au moyen des réseaux de contacts enrichis durant cet événement.

Sur le fond, c'était l'objectif principal du séminaire régional, les experts ont passé en revue les normes internationales les plus récentes applicables au risque de crédit, notamment la nouvelle méthode standard de Bâle III et l'IFRS 9, avec un focus sur un certain nombre de modes opératoires pour la mise en œuvre efficace des contrôles sur pièces et sur place. Les participants ont posé de très nombreuses questions et leur participation très active aux discussions atteste de la réussite de ce séminaire régional conjoint.

